



Photo Jardins Volpette

## N° 60 décembre 2017 EDITO

Encore une année de passée, au plan purement jardinage, nous la qualifierons de moyenne au regard du sondage effectué sur notre blog.

Les cultures ayant eu les meilleurs résultats sont les tomates, les courgettes, les haricots et les aubergines.

Si la situation de sécheresse devait se renouveler régulièrement, elle nous amènerait à revoir les légumes que nous pouvons ou pas cultiver dans notre région.

Dans ce domaine également, nous allons peut-être devoir bousculer nos habitudes.

Dans tous les cas, nous devons continuer à utiliser l'eau avec le plus de précaution possible.

L'année 2017 a vu, pour notre Association, de nouveaux bénévoles se joindre à nous notamment au bureau, au blog, à la revue, mais aussi pour participer aux différentes manifestations annuelles.

Souhaitons-nous mutuellement une bonne année 2018, en nous efforçant encore et encore de vivre chaque jour du mieux possible, dans le respect de

ceux qui nous entourent et aussi dans le respect de notre belle planète.

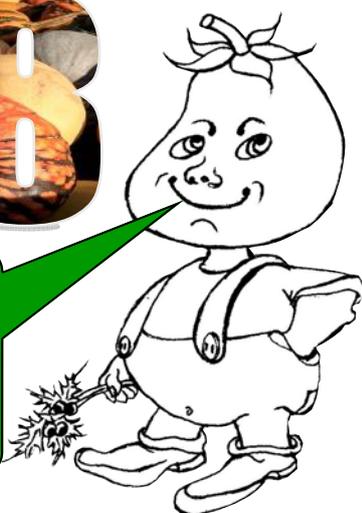
*Le Président  
Serge Tonoli*



Photo Jardins Volpette



*Bonnes Fêtes  
et  
Bonne  
Année Jardinière*



### Le saviez-vous ? Le blog fête bientôt ses 15 ans ...

Créé à l'initiative de Jean Leyrat en 2003, très embryonnaire au début (internet n'était pas aussi développé...).

Paul Faure début 2008, réanime le blog en le modernisant. Après quelques balbutiements et une centaine de visiteurs par mois il évolue. Puis en 2011 et 2012 ce fut Jean-Marie Roger.

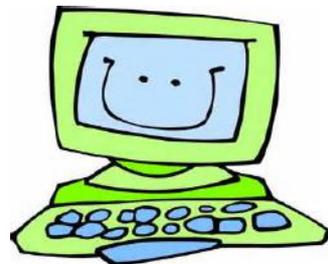
Il a repris du poil de la bête en 2013 ! avec l'investissement de Claude Brialix et de son équipe.

Aujourd'hui, c'est 1 500 visites par mois dont la moitié est issue de personnes qui n'adhèrent pas aux Jardins Volpette !

Ce sont 140 articles divers et variés, publiés annuellement. Parmi ceux-ci : l'histoire de nos jardins, la vie des sections, les recettes, les conseils, la biodiversité, etc...

C'est l'occasion de faire connaître à votre entourage la richesse du blog et d'y participer en envoyant vos commentaires et vos idées; à bientôt, sur :

<http://www.jardins-volpette.net>



Pour vous abonner, allez à la page d'accueil. Dans la colonne de droite, descendre en dessous de météo, vous trouverez la rubrique newsletter et laissez-vous guider.

Vous recevrez un mail de confirmation que vous devrez valider, ainsi vous serez averti de la parution de chaque nouvel article.

*L'équipe rédactionnelle*

## Les cotisations 2018

Pour l'année 2018 une augmentation sera faite uniquement sur le prix du terrain. Il passera à 0,145€le m<sup>2</sup>. Par exemple, pour un jardin de 200 m<sup>2</sup>, la cotisation sera de 29€

Elle rappelle aux responsables qu'ils ne doivent pas créer de nouvelles factures puisqu'elles existent déjà, **celles-ci doivent être utilisées.**

L'abonnement d'eau est à répartir entre tous les

jardiniers de la section, y compris ceux qui n'ont pas de compteur ou n'ont pas consommé d'eau de la ville, par esprit de mutualisation.

Pour les responsables, il est impératif de compléter le document "Trésorerie section 2017" (voir classeur bleu dans votre casier au bureau) et d'y joindre les factures des dépenses de votre section pour les transmettre à la comptabilité .

Odile Boissy Trésorière

**Pour des questions de commodités et de sécurité le règlement par chèque est vivement recommandé**

## 2018 concours photos sur le blog !



Photo Jardins Volpette

Les Jardins Volpette organisent un concours photos ouvert à tous les jardiniers adhérents à notre Association.

Seront retenues les photos concernant uniquement ce qui se passe dans votre Jardin Volpette.

Par exemple : photos de cabanes, fleurs, légumes originaux, insectes, parcelles, scènes de la vie au jardin, trucs de jardiniers etc...

Les photos seront examinées par un jury et les 5 meilleures feront l'objet d'une récompense et seront publiées dans le blog et dans notre revue.

Pour nous faire parvenir les photos, 4 maximum, envoyez-les à l'adresse mail du blog : [jardins.volpette@laposte.net](mailto:jardins.volpette@laposte.net)

Le jury fera une présélection, une seule photo sera retenue par candidat !

Vous pouvez également les apporter sur une clé USB, sur carte ou une photo papier, à notre permanence 21, rue de la Paix à Saint-Étienne (ouvert les mardis après -midi de 14h à 18h). **Fin du concours 30 octobre 2018.**

Claude Brialix et Paul Faure



**NOTEZ DÈS MAINTENANT  
SUR VOS TABLETTES  
l'Assemblée Générale  
des Jardins Volpette  
DIMANCHE 18 MARS 2018  
À 9H 45  
Salle Aristide Briand  
en l'hôtel de ville  
de Saint-Étienne**

## AGENDA des manifestations printemps 2018

Samedi et Dimanche 7 et 8 avril 2018

Fête des plantes

Au parc de l'Europe à Saint-Étienne

du 15 au 24 juin 2018

La Fête des fruits et légumes frais

Sur des marchés à Saint Étienne



**Jardins Volpette**

21, rue de la Paix  
42000 Saint-Étienne

Tél: 04 77 32 98 56  
Fax : 09 70 62 52 34

<http://www.jardins-volpette.net>

Email : [contactvolpette@orange.fr](mailto:contactvolpette@orange.fr)  
Directeur email: [andre.volpette@gmail.com](mailto:andre.volpette@gmail.com)

Publication gratuite

**Permanence les mardis  
de 14h. à 18h.**

## S O M M A I R E

- p.1 Édito - Le saviez vous ? Le blog fête bientôt ses 15 ans ...
- p.2 Cotisations 2018 - 2018 Concours de photos sur le blog - Agenda - Assemblée Générale.
- p. 3 Réunion annuelle des responsables - L'apéritif et le repas qui ont suivi.
- p.4 et 5 La vie des sections:  
L'automne du jardinier - Arrivée et départ d'un jardinier.  
Section Vigourette : que font les jardiniers en hiver ?  
- Zoom sur le règlement : article2-6.et 7 - Changement d'adresse !!!
- p.6 La vie des sections: A qui le tour ? (peinture)  
Salade de pissenlits - Le Pissenlit dit "Baraban" (parlé Gaga) -  
Remise des prix des jardins fleuris 2017
- p.7 Participation aux manifestations :  
Fête de la courge - Forum des développeurs.
- p.8 Dates des cotisations 2018.

# Réunion annuelle des responsables de section et de leurs adjoints

Samedi 18 novembre 2017



Photos Jardins Volpette

**Sous l'égide du Directeur André Bruyat** qui a animé cette assemblée, de nombreux sujets ont été abordés, notamment : **Cotisations 2018 et infos Odile Boissy.**

**Compte rendu des réunions de secteur :** Il rappelle l'interdiction de faire brûler des déchets quels qu'ils soient, certains ne respectent pas l'arrêté préfectoral. Et aussi que les compteurs d'eau doivent être démontés avant la période hivernale. En cas de casse, le compteur sera facturé 36€ au jardinier pour son remplacement. L'installation des programmateurs est bénéfique pour les sections concernées.

**Compte rendu de la commission de visite des jardins.** Daniel Colinet explique que la fonction de la commission de contrôle n'est pas de sanctionner le jardinier, mais de lui faire prendre conscience de l'entretien qu'il doit y faire. **Compte rendu de la commission de restructuration des sections.**

**Jean-François Dumont** fait le point des travaux de la section Montplaisir. La tranche 2 doit s'étaler du 22 novembre 2017 au 15 février 2018, l'ouverture des compteurs au printemps.

**Au sujet des subventions.**

**Serge Tonoli** explique l'importance des travaux de restructuration et d'entretien des sections pour lesquelles nous recevons des subventions (ville, département). Il insiste sur le fait que les jardins participent à l'amélioration du paysage urbain.

**Point sur la revue.**

**Paul Faure** demande aux responsables et aux jardiniers de bien vouloir proposer des sujets d'articles ou photos concernant leur section afin d'enrichir la revue et aussi le blog. Il rappelle que l'équipe rédactionnelle, de 7 personnes, se réunit chaque semaine.

**Point de situation du blog Claude Brialix.**

**Présentation du MUCEM** (musée des civilisations et de la méditerranée) **par Pierre Depras .**

Ce musée s'intéresse à notre société, tant sur son passé que sur son devenir. Il existe un lien réciproque avec les Jardins Volpette (blog).



**Questions d'intérêt général par les participants**

- Peinture - Départ et arrivée d'un jardinier
- Encombrants - Incinérateur - Bennes...

## L'apéritif après la réunion

La réunion s'est conclue au tour du verre de l'amitié !



Photos Jardins Volpette

## Le repas qui a suivi

Nous nous sommes retrouvés nombreux au restaurant du foyer où chacun a donné comme à l'accoutumé son écot ! Petit repas sympathique où les discussions sont allées bon train.



Photos Jardins Volpette

# La vie

## L'automne du jardinier *La vieillesse bien comprise est l'âge de l'espérance (Victor Hugo)*

Le temps qui passe nous le constatons à chaque saison dans nos jardins : le printemps des semis et plantations, l'été des moissons, l'automne des labours, l'hiver du repos. Nous trouvons ce cycle normal et sa répétition nous réjouit. Mais année après année, sans trop nous en apercevoir, la bêche est plus lourde, le sol plus bas, les articulations moins souples... La moyenne d'âge des jardiniers Volpette est de 58 ans. Certains ont commencé jeunes, d'autres à la retraite.

**Henri a 85 ans** et depuis 50 ans travaille la même parcelle à



la section la Croix de Mission : "J'aime mon jardin et les échanges avec les autres jardiniers, j'en ai rencontré des bons et d'autres moins bons. Bêcher ne me pose pas de problème, même j'y prends plaisir, je suis fils de paysan, j'ai la technique. C'est la troisième fourche bêche que j'use ! Mes enfants apprécient mes légumes depuis toujours.

*Physiquement ça devient difficile, mais je continuerai tant que je pourrai, je vais plus doucement et si besoin je réduirai la surface. Je ne peux pas rester devant la télé toute la journée".*

A la section Tardy1 **Areski 80 ans** me conte ses 37 années de jardinage et me dit sa fierté pour sa médaille remise par la Ville de Saint-Etienne.

*"J'ai été adjoint au responsable de la section mais à 80 ans je n'ai plus l'énergie pour me déplacer à travers les jardins. Travailler mon jardin ne me pose pas de problème et si besoin les copains me donnent un coup de main. J'aime être dehors, j'ai travaillé dans le BTP, aussi tant que je pourrai je ferai mon jardin".*



Photos Jardins Volpette

**Franco 85 ans** est content de me parler de ses plus de 30 années de jardinage dont 20 à la section André Ruel.



Lors de la mise en place de la nouvelle section il a donné un coup de main pour tracer les parcelles. La sienne se trouve à une extrémité en forte pente. Ayant travaillé dans le bâtiment, il a construit des murets avec les pierres extraites du terrain. Les terrasses ainsi constituées font de sa parcelle une des plus belles de la section. Mais voilà tout a une fin et Franco, après de multiples tergiversations, a décidé d'arrêter : "C'est à cause de mes jambes et d'autres problèmes de santé, à 86 ans ça devient dur, si c'était plat j'en ferai encore un peu. Je n'ai pas d'autre vie sociale en dehors de la section, le jardin a été ma vie, la nuit je me réveille et me demande ce que je vais faire de mes journées". Franco est heureux qu'un voisin prenne sa parcelle, il sait qu'elle sera bien travaillée.

Nous connaissons des jardiniers qui sont partis ou qui se préparent à partir, nous constatons que, graduellement, les réalités de l'âge mûr s'imposent à nous tous, peut-être devrions nous appliquer l'adage :

**" Qui veut aller loin ménage sa monture "**

Bon nombre de publications de méthodes pour s'économiser au jardin existent, peut-être pourrions-nous nous en inspirer. Quand à notre tour nous entrons dans l'automne de notre vie de jardinier, ne cédon pas à la mélancolie, cultivons plutôt une nostalgie heureuse.

*Joséfa Bolivar section Michon.*

## Arrivée et départ d'un jardinier

### Arrivée :

Rendez-vous du candidat au siège 21 rue de la Paix dans le bureau du Directeur (apporter un justificatif de domicile) en présence du responsable de section :

- Informations sur le règlement intérieur
- Signature contrat plus diverses cautions : abri, eau... (prévoir 3 chèques)
- Il lui sera remis : une carte "Jardinier Volpette" (avantages chez nos fournisseurs) plus info blog mail inscription plus la revue "Mon potager sans pesticide".

### Départ :

- Démission :
- Envoyer une lettre au Directeur.
- Rupture de contrat :
- Une lettre du Directeur vous ayant signifié votre renvoi :

**vous devez libérer votre jardin pour le 31 décembre de l'année en cours !**

La trésorière après calcul de votre compte vous enverra un chèque pour solde de tout compte (au cours du 1<sup>er</sup> trimestre).

## Section Vigourette : que font les jardiniers en hiver ?

Albert Vacher 71 ans jardinier depuis 42 ans,  
Gérard Muton 63 ans jardinier depuis 19 ans,

Manu Cabrita 63 ans jardinier depuis 35 ans,  
Jean-Luc Bacconin 68 ans jardinier depuis 13 ans

**Décembre** : On rénove les cabanes, on nettoie, et on protège les bidons (voir astuces\*).

C'est la récolte des choux, poireaux, raves (pour le pot au feu).

Semis des fèves et aussi un petit mâchon entre copains.

**Janvier** : Le sol est dur, rien à faire à part préparer quelques semis en godets (salade, poireaux, choux), nourrir les oiseaux (et par ailleurs les souris !).

**Février** : Semis de carottes à la volée même sur la neige ! Sous serre (semis tomates, courgettes, radis, salades).

**Mars** : Bêchage et ajout de compost. Plantation ou repiquage des oignons, aulx, carottes, fleurs de printemps...

\* Astuce de Manu pour éviter le gel dans les bidons. Remplir une bouteille plastique à moitié de sable, tête en bas, ou lester et laisser flotter.



Albert

Gérard

Jean-Luc



Manu



Photos Jardins Volpette

Jacky Dalleau Vigourette2

Christian Butin Chana les Champs

## Zoom sur le règlement intérieur

Est-ce que je peux sous-louer mon jardin ou mettre quelqu'un à ma place lors de mon départ ?

Il y a là, en réalité, deux questions et une seule réponse.

**1-SOUS-LOUER : NON**, ce n'est pas possible. Seul l'adhérent jardinier peut utiliser le jardin qui lui est confié dans le cadre associatif. Il ne peut mettre personne à sa place gratuitement ou contre une redevance.

L'article 2 du Règlement Intérieur est formel notamment les paragraphes 2-1, 2-6 et 2-9.

**2-6 "Les jardins sont attribués pour une année civile à une personne déterminée. Toute sous-location même partielle est interdite"**

**2-1 "L'adhésion à l'Association est subordonnée au paiement d'une cotisation annuelle correspondant à l'année civile dont le montant est fixé annuellement par le Conseil d'Administration. L'adhérent se verra alors attribué pour une année une parcelle de terrain de 150 à 200 m<sup>2</sup> environ, non comme locataire, mais en tant que membre adhérent de l'association.**

**En principe cette attribution se renouvelle au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année sauf si le bénéficiaire manque à l'une des obligations qui incombent au jardinier suivant le présent règlement intérieur...".**

**2-METTRE QUELQU'UN à ma place lors de mon départ : NON**, ce n'est pas possible. À son départ pour toute cause que ce soit notamment exclusion, démission..., le jardinier ne peut lui-même désigner son remplaçant. De plus en cas de démission, le jardinier doit en informer son responsable un mois à l'avance pour que le Directeur puisse attribuer le jardin à une autre personne.

**2-9 "En cas de démission le jardinier doit en informer par écrit son responsable un mois à l'avance et ne peut lui-même désigner son remplaçant".**

En résumé,  
c'est à moi qu'il est attribué,  
c'est par moi qu'il est cultivé,  
mon jardin bien aimé...

## Changement d'adresse !!!

Chaque jardinier doit signaler son changement d'adresse à son responsable de section ou à ses adjoints (voire au Directeur).

Ceux-ci transmettront l'information au bureau de l'Association, afin que le fichier soit mis à jour.

# La vie des sections

## A qui le tour ?

Au printemps dernier, la section André Ruel lançait son opération peinture, afin de rénover tous les abris particuliers ou collectif.



Cette fois-ci c'est au tour de la section Eugène Beaune. Pour que leurs cabanes reprennent des couleurs, début octobre les jardiniers ont sorti pinceaux et pots de peinture.

Les cabanons revêtus de leur belle couleur vert sapin sont maintenant protégés pour affronter l'hiver. Bravo et merci à tous les jardinières et jardiniers de ces deux sections pour cette démarche qui valorise nos jardins.

Et maintenant au suivant !!!

Marie-Odile Ressouche  
section André Ruel



Photos Jardins Volpette

## Salade de pissenlits

Ingrédients :



4 belles poignées de feuilles de pissenlit (jeune), pain de seigle, 1 cuillère à soupe d'huile d'olive, une gousse d'ail, vinaigrette. Coupez les feuilles de pissenlits, préparez la vinaigrette à votre goût et versez-la sur les feuilles pour qu'elles s'imprègnent bien et s'attendrissent. Pendant ce temps coupez le pain en dés et faites frire avec la cuillerée d'huile d'olive, ajoutez-les au moment de servir ainsi que la gousse d'ail écrasée (vous pouvez ajouter quelques fleurs de pissenlits coupées en deux).

Vous pouvez aussi ajouter des lardons frits ou des dés de jambon, des œufs durs ou mi mollets (mais c'est moins diététique).



Joséfa Bolivar section Michon

## Le Pissenlit dit "Baraban" (parlé Gaga)



Les villes s'étendent, les prés disparaissent et les pissenlits aussi. Il serait dommage de se priver de cette plante si bénéfique pour la santé et qui peut se cultiver au jardin.

Riche en vitamines A et C (entre autres), nutritif, apéritif, ami du foie.. Dans le pissenlit tout se mange : les feuilles crues ou cuites, la racine en infusion, avec les fleurs on fait une délicieuse gelée au goût de miel.

Rustique et peu exigeant le pissenlit préfère les terres fraîches

et assez riches. Les semis s'effectuent de mars à juin, soit en pépinière pour être repiqués entre juin et juillet, soit en place. Il faudra alors les éclaircir pour ne laisser qu'un plant tous les 15cm, les lignes seront espacées de 25cm. Ne pas enterrer les graines de plus de 1cm, les recouvrir d'un peu de terreau, tasser avec le dos du râteau et arroser en pluie très fine, tenir le sol humide jusqu'à la levée. Les pissenlits peuvent être blanchis en les privant de lumière, environ 10 jours avant la cueillette, recouverts d'un pot renversé ou d'une caisse, ils seront plus tendres et auront perdu leur amertume.



Photo Jardins Volpette

Vous pouvez récolter les graines des pissenlits sauvages lorsque les plumets se dispersent avec le vent, sinon vous trouverez des variétés moins amères en jardinerie.

Joséfa Bolivar section Michon

## Remise des prix des jardins fleuris le 30 novembre 2017 :

### Nos lauréats

PRIX DU DÉCOR POTAGER  
JARDINIER AYANT CULTIVÉ  
DE FAÇON REMARQUABLE SON  
JARDIN



**Guy Beraud**

section Montplaisir

**Jean-Paul Galdanio**

section Pont de l'âne 2

PRIX DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE  
JARDINIER AYANT MIS EN  
PLACE DES  
ACTIONS ÉCOLOGIQUES



**Claire Dallery**

section Engrenage

**Henry Damian**

section Métare 2

PRIX DES JARDINS FAMILIAUX  
SECTION AYANT UN  
ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ,  
ENTRETENU.



section Engrenage

section Batie 2

### Concours des Jardins Familiaux



Photos ville de Saint Etienne

Voici le résultat du  
concours  
avec les récompensés  
par catégories

La Rédaction

Vous pouvez vous inscrire pour le concours 2018.

Demandez les bulletins au siège des Jardins Volpette les mardis de 14h à 18h.

# Participation aux manifestations

## Deux jours festifs au château de Bouthéon pour cette nouvelle fête de la courge 7 et 8 octobre



Une multitude de stands faisait la part belle à toutes ces cucurbitacées présentées. Toutes sortes de formes, de couleurs, de grosseurs ont permis de faire découvrir aux enfants ainsi qu'aux parents



Bernard - Julien - Odile - Daniel et Serge

Près de 20 000 personnes ont arpenté les allées du parc sous un beau soleil le samedi et un temps plus incertain le dimanche.



Paul et Daniel

Photos Jardins Volpette

la façon de les utiliser, en décoration ou en cuisine (gâteaux, soupes et diverses préparations).



Jonathan et Pierre



Pierre et Guy

étaient présents à cette manifestation.

Odile, Daniel, Paul, les deux Serge, Jonathan, Bernard, Julien Guy et Pierre ont assuré la tenue du stand pendant le week-end.



Christian Gourgaud

Outre le fait de rencontrer des jardiniers de l'association, il est très agréable d'avoir des contacts avec toutes les familles déambulant à travers les stands.

*Pierre Blanchon Adjoint au Directeur*

## Agriculture et nature urbaines : repensons la ville ! Forum des développeurs 11 et 12 octobre



Serge Tonoli, Président, accompagné du Directeur, André Bruyat, a pris la parole.

L'Association a un rôle pédagogique : faire connaître les alternatives aux produits phytosanitaires pour jardiner au naturel, intégrer des ruches dans les jardins, faire découvrir le jardinage aux enfants par des activités avec les écoles. Les Jardins Volpette rendent aussi visite aux personnes âgées dans les maisons de retraite. Elle a aussi reçu la visite de jardiniers de Détroit où la réappropriation de terrains dans certains quartiers pour cultiver et se nourrir est devenue nécessaire.

À Saint-Étienne, les jardins sont pour les  $\frac{3}{4}$  propriété de la municipalité, ils sont très demandés mais le "turn-over" est important. Ils n'ont plus une vocation purement économique mais la production alimentaire est un aspect que l'Association veille à conserver.

Étaient également présentes :

**Gentiana, société botanique dauphinoise** dont l'objectif est de connaître et de faire connaître la flore sauvage.

*" Nommer c'est reconnaître et c'est faire exister "*

**La Ferme en Chantier** à Saint-Étienne est une Association qui mêle aménagement et pratiques agricoles. Elle intervient principalement dans le quartier Tarentaize-Beaubrun où ont été aménagés des jardins pédagogiques pour des écoles du quartier, un "jardin des senteurs" avec des plantes aromatiques ainsi qu'un jardin pour l'amicale laïque.

**Clinamen** à Paris, intègre l'agriculture en ville (moutons, potagers, poulaillers, serre...) qui a un rôle d'aménagement.

Le **Groof "Green on the roof"** fait la promotion des potagers sur les toitures dans la région lyonnaise. Son but est de promouvoir le développement des jardins partagés sur un maximum de toits à Lyon.

*Paul Faure communication Jardins Volpette*



Photos Web

# ENCAISSEMENT DES COTISATIONS 2018

## ANDRÉ RUEL

samedi 3 février 2018  
de 9H30 à 12H00

**Abri collectif dans la section**

## BASSE JOMAYERE

samedi 24 février 2018  
de 9H00 à 12H00

**Abri collectif dans la section**

## BATIE 1 et 2

samedi 3 février 2018  
de 9H00 à 12H00

**Boule du Cros**

## BEL AIR

samedi 3 février 2018  
de 9H00 à 12H00

**Bureau des Jardins  
21 rue de la Paix**

## BERNAY 1

samedi 27 janvier 2018  
de 10H30 à 12H00

**Abri collectif dans  
la section**

## BERNAY 2 et CRET DU LOUP

Dimanche 25 février 2018  
de 9H à 12H00

**Local collectif Bernay 2 avec collation**

## BEAUNE

samedi 3 février 2018  
de 11H à 13H

**Amicale laïque du soleil 24 rue Beaunier**

## BOIS D'AVAIZE

samedi 3 février 2018  
de 10H à 11H00

**Sous préau pédagogique de la section**

## BOULEVARD DES CHAMPS

samedi 3 février 2018  
14H00 à 16H00

**Amicale laïque du Bois Monzil**

## BURDEAU, PONT DE L'ANE 3

Par correspondance :

mettre 2 enveloppes timbrées à votre  
adresse dans **abri N° 6** avant le 15 janvier

## CARREFOUR haut

samedi 3 mars 2018  
de 9H00 à 12H00

**Bureau des Jardins 21 rue de la Paix**

## CARREFOUR bas

samedi 3 mars 2018  
de 9H00 à 12H00

**Bureau des Jardins 21 rue de la Paix**

## CHANA LES CHAMPS

samedi 3 mars 2018  
de 9H00 à 11H00

**Abri collectif de la section**

## CROIX DE MISSION, MALACUSSY 2

samedi 20 janvier 2018  
de 10H00 à 11H00

**Bureau des Jardins 21 rue de la Paix**

## DEVEY 2 et MALACUSSY 3

samedi 27 janvier 2018  
de 9H00 à 12H

**Bureau des Jardins 21 rue de la Paix**

## ENGRENAGE

dimanche 25 février 2018  
de 10H à 12H00

**Abri collectif dans la section**

## **Soyez vigilants,**

Les cotisations doivent être payées **par chèque** auprès  
du responsable de section à la date et au lieu indiqués.

**Aucun rappel ne sera fait.**

**Attention !** **Quinze jours après la date** de règlement,  
si aucun paiement n'a été effectué, **le jardin sera repris**  
d'office par l'Association. (Règlement Intérieur)

## FOUGERES

samedi 3 février 2018  
de 9H à 12H00

**à l'algéco dans l'allée du bas**

## JEAN MOULIN

dimanche 28 janvier 2018  
de 9H00 à 11H 30

**Abri collectif de la section**

## JEU DE PAUME / PONT DE L'ANE 1

samedi 3 février 2018  
de 9H à 12H et 14H00 à 17H.00

**Cabane commune N°10**

## MALACUSSY 1

samedi 3 février 2018  
de 9H15 à 11H45

**Bureau des jardins 21 rue de la Paix**

## METARE 1 / 2 et 3

dimanche 4 février 2018  
de 9H00 à 11H30

**Bar "le demi-muid" 80, cours Fauriel**

## MICHON

dimanche 21 janvier 2018  
de 10H00 à 12H00

**chez M. Raymond Coniglio  
20, rue de la Résistance**

## MONTPLAISIR

samedi 3 février 2018  
de 9H00 à 11H30

**"club de l'amitié"**

**146, rue Richelandière**

## PETIT CABARET

samedi 3 mars 2018  
de 10H00 à 11H00

**Au jardin**

## PONT DE L'ANE 2

samedi 3 mars 2018  
de 9H à 11H

**À l'abri collectif**

## POYETON 1, POYETON 2

## et LA TAILLEE

samedi 3 février 2018  
de 9H30 à 12H30

**Chez Mr Mario Messana**

**4 impasse de Patroa**

**42100 Saint Etienne**

## QUARTIER GAILLARD

samedi 3 février 2018  
de 10H à 11H

**Bureau des Jardins  
21 rue de la Paix**

## REVEUX

samedi 3 février 2018  
de 10H à 12H et de 14H à  
17H30

**à l'algéco dans la section**

## LA SAPINIERE

samedi 3 février 2018  
de 10H00 à 12H00

**Bureau des Jardins 21 rue de la Paix**

## TARDY 1 ET 2

samedi 3 février 2018  
de 9H00 à 12H

**Bureau des Jardins 21 rue de la Paix**

## VIGOURETTE 1 / 2 et 3

samedi 27 janvier 2018  
de 9H à 12H et de 14H à 16H 30

**Bureau des Jardins 21 rue de la Paix**

## VISITATION

samedi 3 février 2018  
de 11H à 12H

**Abri collectif de la section**

